

Sacs gourmands : modification

Comme chaque année, la Ville de Bernay réservera aux habitants de 65 ans et plus, non imposables, une attention particulière. En 2020, les « colis de Noël » changent de formule et deviennent les « sacs gourmands » en privilégiant les circuits courts et des fournisseurs issus de notre bassin de vie.

Vous avez 65 ans et plus, vous résidez à Bernay et vous êtes non imposable ? Alors vous avez le droit au sac gourmand offert par la Ville de Bernay, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour cela, le pôle Solidarité et Citoyenneté de la ville de Bernay procédera aux inscriptions du 26 octobre au 06 novembre 2020 dernier délai.

Dans le contexte du reconfinement et afin de protéger les agents municipaux et la population, les inscriptions au colis de Noël initialement prévues à l'accueil de l'Hôtel de Ville les jeudi 5 et vendredi 6 novembre s'effectueront par téléphone UNIQUEMENT au 02 32 46 63 02.